

Modalités de Contrôle des Connaissances

MASTER 2 Droit et sécurité des activités maritimes et océaniques - Cursus Droit & Sécurité

Responsable : Patrick CHAUMETTE

Contact : m2dsamo@univ-nantes.fr

► SEMESTRE 1

	Par semestre		Modalités	Par semestre		type d'épreuve session unique	durée	
	CM	TD		ECTS	Coef.			
Unité d'enseignements fondamentaux 1 (tronc commun)			Obligatoire	15	15			
Droit de la mer	15h				2	Examen terminal écrit (cas pratique sur les 4 matières pour le cursus Sécurité en décembre, tirage au sort de la matière et au programme du Grand Oral pour le <i>cursus</i> Droit en juin)	3h	
Droit maritime privé	15h							
Droit des pêches	15h							
Protection de l'environnement marin	15h							
Sécurité maritime	30h		1 CM optionnel		1	Examen terminal écrit en décembre	1h30	
Technique du navire (<i>cursus Droit</i>)	30h					1	Examen terminal écrit en décembre	2h
Droit du travail maritime (<i>cursus Sécurité</i>)	30h					1	Examen terminal oral en décembre	
Unité d'enseignements complémentaires 1 - Cursus Droit			Obligatoire	15	15			
Droit européen maritime		20h			1	Au programme du Grand Oral pour le <i>cursus</i> Droit en juin		
Histoire du droit maritime		20h				Contrôle Continu au choix de l'enseignant		
Anglais maritime (juridique)	20h					Examen terminal oral		
Droit de l'environnement marin (réservé <i>cursus Administrateurs</i>)		30h	3 TD au choix		1	Contrôle Continu au choix de l'enseignant		
Droit de la mer et de l'exploitation des océans		30h				Contrôle Continu au choix de l'enseignant		
Droit maritime et des assurances		30h				Contrôle Continu au choix de l'enseignant		
Droit portuaire et droit du littoral		30h				Contrôle Continu au choix de l'enseignant		
Droit social maritime et des activités nautiques		30h				Contrôle Continu au choix de l'enseignant		
Unité d'enseignements complémentaires 1 - Cursus Sécurité			Obligatoire	15	15			
Réglementation de la sécurité maritime	30h				1	Examen terminal écrit	3 h	

► SEMESTRE 2

	Par semestre		Modalités	Par semestre		type d'épreuve session unique	durée
	CM	TD		ECTS	Coef.		
Unité d'enseignements complémentaires 2 - Cursus Droit			Obligatoire	30	30		
Méthodologie du mémoire		30h			3	Mémoire + soutenance	
Exposé-discussion / Grand oral					2	Préparation de 4h + 15 minutes de présentation + 15 minutes de discussion	
Unité d'enseignements complémentaires 2 - Cursus Sécurité			Obligatoire	30	30		
Sécurité des navires		40h			2	Examen terminal écrit	3h
Sûreté des navires		30h			1	Examen terminal écrit	1h30
Stabilité des navires		30h			1	Examen terminal écrit	1h30
Anglais maritime (technique)		20h			1	Examen terminal écrit	1h
Etudes de cas (mémoire)		20h			3	Soutenance	
Stage					1	Soutenance	